



GERFLINT

SYNERGIES FRANCE

Revue du GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale
Revue française en partenariat avec la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (FMSH)
ISSN : 1766-3059 / ISSN en ligne : 2260-7846

<https://gerflint.fr/synergies-france>
synergies.france.gerflint@gmail.com

Appel à contributions pour le n° 17 / 2023

L'évaluation en tant que soutien d'apprentissage

Coordination : Valérie Soubre (Université catholique de Lyon, Institut de langue et de culture françaises, France ; Groupe EReD Université de Genève, GFEN secteur langues)

Le prochain numéro de la revue *Synergies France* sera consacré à la question de l'évaluation comme soutien de l'apprentissage dans la didactique des langues-cultures en général et en Français Langue Etrangère et Seconde (FLE/FLS) en particulier.

Dans le CECRL, est explicité ce que recourent les différentes fonctions de l'évaluation, que ce soit l'évaluation diagnostique, formative, sommative ou certificative. Aujourd'hui, les pratiques de l'évaluation dans les classes articulent ces différentes fonctions : à la fois attester des acquis mais aussi faire « de plus en plus appel à l'auto-évaluation des apprenants, que ce soit pour organiser et planifier leur apprentissage ou pour rendre compte de leur capacité à communiquer dans une langue [...] » (CECRL, p. 22).

Depuis les travaux d'Allal, Bain et Perrenoud (1993) notamment, on considère que la mise en œuvre de l'évaluation formative fournit des outils pertinents à l'enseignant mais également à l'apprenant. Elle est cohérente avec les objectifs du Conseil de l'Europe, dans le CECRL, qui sont de favoriser l'autonomie de l'apprenant et de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie. L'apport bénéfique de l'évaluation conçue comme soutien d'apprentissage, à la différence des épreuves normatives visant à mesurer la performance de l'apprenant, fait l'objet d'un large consensus au niveau conceptuel (Mottier Lopez, 2016 ; Hadji, 2012 ; Allal, 2007). Les démarches d'évaluation soutien d'apprentissage sont de précieux leviers de formation car elles suscitent et dynamisent la participation des étudiants, permettent la conscientisation et la régulation des processus d'apprentissage grâce au regard rétrospectif qu'elles suscitent sur le travail accompli (Mottier Lopez, 2012). Elles amènent l'apprenant à se construire un comportement cognitif apte à récapituler les procédures et les processus qui lui ont permis d'apprendre. Dans un contexte où de

nombreux théoriciens de l'éducation posent la problématique de l'apprentissage en tant qu'espace conçu pour s'investir et s'impliquer (Perrenoud, 1992), ce type de démarche évaluative répond à la nécessité, pour tout apprenant, d'être pleinement acteur de sa formation.

L'implication des apprenants dans les activités d'autoévaluation ou d'évaluation mutuelle entre pairs a néanmoins des limites, sa part de paradoxes et des résistances fortes (Paquay, Darraz et Saussez, 2001). Par exemple, selon sa culture scolaire et les habitudes de travail construites au fil de son parcours, l'apprenant peut avoir des représentations, des *a priori*, des croyances selon lesquels l'évaluation relève de l'unique responsabilité de l'enseignant. De son côté, l'enseignant peut se représenter l'évaluation comme relevant de sa seule maîtrise et ainsi, ne pas vouloir y associer les apprenants.

Il reste que de part et d'autre, l'enseignant et l'apprenant portent une attention accrue aux examens, qui sont des passages obligés et donc importants, chacun se focalisant sur des objectifs de performance à atteindre. On omet fréquemment de relier explicitement les épreuves aux processus mentaux et aux interactions sociales soutenant la régulation des apprentissages.

À la différence de la normative, l'évaluation soutien d'apprentissage met à disposition des ressources d'apprentissage visant à améliorer la réussite de l'apprenant. Pour celui-ci, cela se traduit notamment, par une perception accrue des objectifs, par une meilleure instrumentation, plus accessible, pour gérer l'erreur (Astolfi, 2007), par la mise en place d'évaluations critériées (Ardoino & Berger, 1989) et par des régulations aux moments-clés de l'évaluation (Allal & Mottier Lopez, 2007). L'évaluation soutien d'apprentissage repose sur l'idée que l'apprenant doit être acteur de son apprentissage donc de son évaluation. Ce qui pose la question du pouvoir et du savoir évaluer. Ces pratiques d'évaluation peuvent se concrétiser à des degrés divers pour installer ce que Dillenbourg (1999) appelle *l'apprentissage collaboratif*. Dans ce contexte, l'évaluation favorise une dimension interactive de l'apprentissage. Qui plus est, la mise en œuvre de l'évaluation soutien d'apprentissage manifeste une appropriation de l'acte de l'évaluation par l'apprenant, lui permettant ainsi d'accéder à une certaine autonomie, voire une émancipation vis-à-vis du contrôle unique de l'enseignant.

Ce sont toutes ces thématiques que nous souhaitons aborder dans ce numéro, qui s'adresse aux spécialistes, aux enseignants et aux concepteurs de matériel didactique, tous chercheurs confirmés ou non, soucieux de participer à la réflexion pour apporter leur collaboration.

Les contributions pourront s'inscrire dans l'une des thématiques ci-dessous ou traiter d'une problématique transversale :

- L'apprenant, comme acteur de sa propre évaluation, dans ses interactions avec ses pairs et l'enseignant.
- Les processus de régulation de l'enseignement et de l'apprentissage que permet cette évaluation soutien d'apprentissage en classe.

- La contribution de l'enseignant et la contribution de l'élève dans ces moments d'évaluation soutien d'apprentissage, notamment en termes de processus, procédures et outils utilisés.
- Les obstacles qui ralentissent ou empêchent l'évaluation soutien d'apprentissage dans l'enseignement des langues, vécus ou ressentis par les enseignants et les apprenants.
- Les formes de l'évaluation en didactique des langues qui se révèlent facilitantes et stimulantes pour l'apprentissage : en quoi influencent-elles la définition des activités, des tâches, des compétences ?
- Les gestes professionnels que l'enseignant construit au sujet de l'évaluation et la régulation des apprentissages des apprenants.
- Le sens à donner / à construire à cette évaluation soutien d'apprentissage compte-tenu des dimensions psychoaffectives qu'elle intègre, notamment la gestion des attitudes (prise de risque, insécurité affective, cognitive, résistance, refus d'implication...).

Consignes et fonctionnement

L'auteur de la proposition, avant tout engagement, devra consulter directement en ligne :

- ✓ La politique éditoriale générale de l'éditeur
<https://gerflint.fr/politique-editoriale-generale>
- ✓ La politique éditoriale de la revue
<https://gerflint.fr/synergies-france/politique-editoriale>
- ✓ Les normes éditoriales et rédactionnelles
<https://gerflint.fr/synergies-france/consignes-aux-auteurs>
- ✓ La politique orthographique précisée dans la politique éditoriale générale de l'éditeur :
<https://gerflint.fr/politique-editoriale-generale>
- ✓ La politique de l'éditeur en matière d'accès libre et d'archivage:
[Synergies France - v2.sherpa](#)
- ✓ Les articles *Varia* peuvent être proposés si l'institution du chercheur (2 auteurs maximum) appartient à la zone géographique de la revue.
- ✓ Les propositions d'articles et les demandes d'insertion de documents (tableaux, figures, schémas, grilles, annexes, reproductions, extraits de manuels, photos) ne suivant pas les consignes de la revue seront renvoyées à l'auteur.
- ✓ L'article obtient le statut "à paraître" après signature de la déclaration d'originalité (consigne 2) et après acceptation finale de l'éditeur Gerflint et du Directeur de publication (consignes 5 et 24).

Date limite de remise des articles complets : 30 juin 2022

Les articles proposés seront envoyés à la Rédaction de *Synergies France* à l'adresse suivante :
synergies.france.redaction01@gmail.com

Nous vous remercions de votre collaboration.